

BERICHTEN EN VARIA.

OMMEGAAND MUSEUM VOOR MOND- EN TANDHYGIENE.

voor de eerste maal tentoongesteld te Rotterdam in
„Ons Huis”, Gouvernestraat van 9—19 Mei 1920.

Meermalen is reeds in dit Tijdschrift de bedoeling van dit Museum uiteen gezet: het propageeren van mond- en tandverzorging, het verspreiden van goede begrippen omtrent oorzaak en aard der meest voorkomende mond- en tandziekten en bovenal het wijzen van den weg aan ouders, opvoeders en autoriteiten, hoe deze ziekten te bestrijden en te voorkomen.

Deze ideeën, voor velen in ons land nog nieuw, zullen niet dadelijk doordringen, maar ongetwijfeld zal dit reizend museum er toe medewerken, deze begrippen gemeen goed te maken.

Zaterdag 8 Mei om 3 uur werd in „Ons Huis” de tentoonstelling geopend door Dr. J. Ph. Elias, Voorzitter van de Zuid-Hollandsche Vereeniging „Het Groene Kruis”.

Onder de aanwezigen zagen we vele belangstellende collega's, onder wie Dr. Th. Dentz zelfs niet ontbrak, vertegenwoordigers van verschillende tandheelkundige vereenigingen, studenten, artsen uit Rotterdam en omliggende plaatsen, leden van Het Groene Kruis, directies van Ziekenfondsen en vele belangstellenden.

Spreeker wees er in zijn rede op, dat een groot deel van het Nederlandsche volk in de mondverzorging over 't algemeen niet meer ziet dan een toiletaangelegenheid. Het besef is ten onzent nog maar weinig doorgedrongen, dat onreine mond en aangestoken gebit voor welzijn en arbeidsgeschiktheid een gevaar zijn, en regeering en overheden zien nog niet of slechts onvoldoende in, dat het tandbederf ten onzent van zoodanigen omvang en beteekenis is, en zoodanig de volksgezondheid en het nationaal productievermogen verzwakt, dat men veilig de er door aangerichte, economische schade ontzaglijk kan noemen, al kan men deze ook niet in nauwkeurige cijfers uitdrukken.

Spr. wijst op het inzicht, dat reeds lang in Amerika bestaat, waar tijdens den oorlog geen soldaat naar Europa gestuurd werd, die niet nauwgezet tandheelkundig verzorgd was.

Tandhygiënische opvoeding en tandheelkundige voorzorg zijn een belangrijk volksbelang.

Spr. wijst op 't verband dat bestaat tusschen een onreine mond en infectieziekten, maar ook als men niet geneigd is, tandcaries al te tragisch op te vatten, zoo moet toch erkend worden, dat aangestoken tanden en kiezen pijn en kwellingen, stoornissen in de spijsvertering, verlies van eetlust, slapeloosheid, nervositeit e. t. q. kunnen veroorzaken of verergeren, en aldus het lichamenlijk weerstandsvermogen tegenover infectieziekten verzwakken en de arbeidsvreugde en werkkraft verminderen.

De volwassenen zijn tandheelkundig niet meer te redden, de tandhygiënische opvoeding moet, gelijk trouwens iedere opvoeding, beginnen bij het kind. Het ideaal moet zijn (zie brochure v. Hasselt): „elk kind van 12 à 13 jaar verlaat met een gezonden mond de lagere school”.

Bij hen die het tandhygiënisch museum hebben samengesteld, heeft dan ook bovenal het belang van het kind voorgezet, opdat een volgende generatie, na in de jeugd tandhygiënisch te zijn opgeleid en tandheelkundig te zijn verzorgd, de zegeningen der preventieve tandheelkundige behandeling kunne genieten, die thans aan duizenden onzer volksgenooten helaas moeten worden onthouden, tot schade van volkswelzijn en volkswelvaart. Wil men een volk tot een hooger vlak van beschaving, gezondheid en macht doen rijzen, dan is de krachtigste hefboom de school, en het beste aangrijpingspunt het kind. Daarom richt zich het tandhygiënisch museum tot ouders, opvoeders en onderwijzers. Maar het richt zich ook en niet in de laatste plaats tot de overheid. Caveant consules ne quid detrimenti respublica capiat. Moge dan de overheid er ook voor zorgen, dat de schade, die het gemeenebest ondervindt wegens het tandbederf, worde afgewend, niet van het thans levende geslacht (want dit is onmogelijk) maar van hen die na ons komen. Gouverner c'est prévoir. Ik spreek den wensch uit, dat deze tentoonstelling den tijd naderbij moge brengen, waarop hier ter stede *schooltandverzorging* zal worden ingevoerd.

Ten slotte bracht spr. een eeresalut aan de commissie uit de Rotterdamsche Tandheelkundige Vereeniging, wier onvermoeide arbeid en bekwame zorgen het museum gemaakt hebben tot een bezienswaardigheid van groote propagandistische strekking. Het zal, zeide spr., naar wij ons voorstellen, in verschillende plaatselijke afdelingen van Het Groene Kruis worden tentoongesteld. Met den wensch, dat het in stad en lande het nut moge stichten, dat ermee wordt beoogd, verklaarde hij, uit naam van het hoofdbestuur der Z.-H. vereeniging Het Groene Kruis, uit naam van de Rotterdamsche Tandheelkundige Vereeniging en van de Ned. Vereeniging tot bestrijding van het tandbe-

derf, het ommegeand Groene-Kruis-museum ter propageering van de tand- en mondhygiëne geopend. (Applaus).

Daarna werd gevolg gegeven aan de uitnoodiging, het museum te gaan bezichtigen.

Het aanwezige materiaal wordt op zoodanige wijze tentoongesteld, dat de belangstelling, zoowel van leeken in het algemeen als van autoriteiten, leeraren en onderwijzers in het bijzonder, gevraagd wordt.

1ste. opdat een *ieder* kan leeren inzien, wat men bij zichzelf heeft aan te vangen om het tandbederf, de meest verspreide der volksziekten, te bestrijden.

2de. opdat autoriteiten kunnen zien op welke wijze van overheidswege het tandbederf op groote schaal kan geweerd of gestuit worden.

3de. opdat leeraren en onderwijzers doordrongen worden van de noodzakelijkheid om reeds op de school, daar waar zulks te pas komt, onder de kinderen de tandverzorging te propageeren.

In 15 afdelingen is het tentoongestelde ondergebracht, te weten:

- a. Een groot aantal voorwerpen, brochures, wandplaten, tabellen, statistieken enz. welke betrekking hebben op de verwaarloozing en het onderhoud van het gebit (ook buitenlandsche gegevens). Vanwege deze afdeling worden ter tentoonstelling gratis brochure en wenken betreffende het onderhoud van het gebit verspreid.
- b. preparaten in natura en imitatie op zeer vergroote schaal vertoonende het beeld der tandcaries. Lengte en dwarsdoorsneden van tanden, kiezen, kaakbeenderen, en den schedel, vertoonende de structuur van een en ander en het verloop van vaten en zenuwen, waardoor de bezoeker een blik krijgt op de mogelijkheid, waarop micro-organisemen van uit eene tandholte in het lichaam geraken kunnen. Een aantal voorbeelden in natura hoe zieke tanden en de gevolgen van dien behandeld worden, de ontwikkeling van het melkgebit en het blijvend gebit.
- c. In volgorde wordt in groote lijnen aan de hand van preparaten aangeduid, op welke wijze de kunstprodukten (stiftkronen, gouden kronen, brugwerk, caoutchouc en gouden gehemelteplaten, waarop porceleinen kronen bevestigd, vervaardigd worden.
- d. Prothesen voor aangeboren en verworven gehemelte defecten.
- e. Het reguleeren (modellen met apparaten) van scheefstaande tanden, eenige der oorzaken, o.a. het duimzuigen.
- f. Een collectie menschen- en dierenschedels (met en zonder cariës). Bijzondere vormen van tanden en eigenaardige gebitten, curiositeiten.

- g. Een serie lantaarnplaten geschikt tot vertooning op de scholen en voor leeken.
- h. Verouderde instrumenten.
- i. Eene collectie oude platen en gravures welke er op duiden dat ook voorheen de tandlijder in het teeken der belangstelling stond. (Ter opluistering).
- j. Een verzameling modellen en apparaten van gevallen waar op getoond wordt hoe schotwonden en kaakfracturen behandeld door hoofdbandages verbonden aan bandelementen.
- k. Een stereoscoop voor het bezichtigen van de negatieven van Röntgenopname waardoor de diepteligging van vreemde lichamen in de kaak en de verschoven deelen bij een kaakfractuur gediagnostiseerd kunnen worden.
- l. Een vrij volledig modern tandheelkundig cabinet.
- m. Een primitieve inrichting.
- n. Toestellen van een tandtechnisch atelier.
- o. Collectie moderne, anatomisch gevormde tangen.

Alle voorwerpen zijn voorzien van een kaart met een korte populaire beschrijving waardoor de bezoeker zich de noodige inlichtingen kan verschaffen. Bovendien is ter tentoonstelling een gids voor bezoekers verkrijgbaar, welke een toelichting bevat benevens een korte beschrijving der genoemde afdelingen.

Het groote aantal bezoekers, de vragen en opmerkingen en het langdurig verblijf van het publiek wijst er op, dat het tentoongestelde de belangstelling wekt.

Ook de schoolklassen met geleiders maken druk gebruik van de gelegenheid het museum in de ochtenduren gratis te bezichtigen, en de tentoonstellingscommissie heeft dan ook gemeend de tentoonstelling tot den 19en te moeten verlengen.

De medewerking is van alle zijde zeer groot geweest.

De directie van Ons Huis stelde de lokaliteiten en tentoonstellingsattributen belangeloos beschikbaar, directies van IJclub en Rot. Electr. Tramweg Mij. hielpen om, door het bevestigen van vlaggetjes aan tramwagens, bekendheid te geven aan onze tentoonstelling, en last not least, collega's en belangstellenden zonden fin inzendingen „als geschenk” of „in bruikleen”. De aankoop der Ned. Ver. tot bestrijding v. h. Tandbederf, in Berlijn gedaan, vormt een zeer belangrijke kern van het museum.

De firma G. J. en D. Tholen te Utrecht, stelde geheel belangeloos de inrichting van een modern tandheelkundig cabinet ter beschikking, waardoor de bezoekers op hun gemak al datgene konden bekijken, wat hun anders vaak onnoodige angst bezorgt.

De finantieele steun van de Z.-Holl. Ver. het Groene Kruis wordt zeer gewaardeerd, die der collega's was ook zeer welkom, doch is geheel onvoldoende.

Het is waarlijk beschamend, hoe weinig de inschrijving, 2 jaar geleden onder de tandartsen geopend, heeft opgebracht, en daaraan zal het te wijten zijn, als het ommegeand museum zijn rondreis zal moeten aanvangen, met schuld beladen.

Echter is het nog niet te laat dit gevaar te bezweren. Nog steeds kan men voor 't goede doel een bijdrage zenden aan Joh. J. Griffijn, Witte de Withstraat 11, Rotterdam.

Ter gelegenheid van de tentoonstelling zijn tevens op 10 en 12 Mei voordrachten gehouden door de heeren A. L. J. C. van Hasselt en J. M. Klinkhamer. De eerste sprak over: School-tandverzorging, de tweede gaf: iets over de gezondheidsleer van den mond.

Beide voordrachten vonden een groot en aandachtig gehoor.

Commissie van Beheer „Tijdschrift voor Tandheelkunde”

Op 27 Maart j.l. vergaderde te Amsterdam de Commissie van Beheer van het Tijdschrift voor Tandheelkunde, onder voorzitterschap van den heer H. B. de Jonge Cohen, ingevolge van de afwezigheid wegens ziekte van Dr. C. van der Hoeven, van wie een schrijven was ingekomen, dat hij om gezondheidsredenen het voorzitterschap moest nederleggen.

Bij acclamatie werd de heer de Jonge Cohen tot zijn opvolger gekozen.

Door het bedanken van den heer J. Sanders Ezn. als lid der Redactie waren er twee vacatures te vervullen.

Benoemd werden tot leden der Redactie, de heeren P. H. Buisman en Ch. F. L. Nord.

Door den secretaris-penningmeester-hoofdredacteur werd vervolgens den toestand van het Tijdschrift uiteengezet en werd door hem vooral gewezen op de weinige medewerking die hij ondervond.

Vershillende leden brachten wenschen en grieven ter tafel; getracht zou worden daaraan in de toekomst tegemoet te komen.

Zondag 2 Mei j.l. herdacht collega P. J. J. Coebergh zijn 25-jarig ambsjubileum. Tal van collega's zijn den jubilaris komen gelukwenschen. De voorzitter van het Nederlandsch Tandheelkundig Genoot-

schap bood een krans aan, terwijl de heer M. de Boer namens een voor dat doel gevormde commissie het woord voerde om de verdiensten te gedenken welke de heer Coebergh zich verwierf door zijn werk voor het Onderwijs, de wetenschap en het Vereenigingsleven. Hij bood tevens namens een groot aantal collega's een geschenk aan, benevens een album met de namen der deelnemers.

De jubilaris was zichtbaar onder den indruk, maar vond toch eenvoudige en bescheiden woorden om te bedanken voor de hulding. Hij zou maar niet vragen of ze verdiend was, doch ze aanvaardden met dezelfde gevoelens waarmee ze gebracht werd.

Des avonds vereenigde Coebergh eenige zijner meest bevriende collega's aan zijn tafel, waar in opgewektheid het feest werd voortgezet.

Bevorderd tot tandarts: A. Snethlage, Mej. C. H. Borggreve, J. J. M. Barendregt van Charlois, K. Hordijk.

DE INTERNATIONALE VERHOUDINGEN

Ten einde den lezers een indruk te geven van de stemming onder de geallieerde collega's ten opzichte van het herstel der internationale betrekkingen laten wij hieronder volgen het verslag van de vergadering van Fransche en Belgische afgevaardigden te Parijs op 10 Januari 1920.

FÉDÉRATION DENTAIRE NATIONALE

RÉUNION AMICALE DE DÉLÉGUÉS A LA F. D. I. APPARTENANT AUX PAYS ALLIÉS

Paris, 10 janvier 1920.

PRÉSIDENTIE DE M. BLATTER, PRÉSIDENT, PUIS DE M. GODON,
PRÉSIDENT D'HONNEUR

La séance est ouverte à 3 h. 3/4 à l'Ecole dentaire de Paris.

Présents: MM. Blatter, Cerf (Liège); Debray (Alb.); Demoulin (Bruxelles); Godon; Huet (Bruxelles); Joachim (Bruxelles); Martinier (U.); Miégeville; Quarterman (Bruxelles); Quintin (Bruxelles); Rosenthal (Bruxelles); Ro., Sauxez, G. Viau; Vichot (Lyon); G. Villain, H. Villain.

Excusés: MM. Brophy, Black, Campion, Dubeau, Guerini, Mummery, Oliver, Pont, Thorpe (Burton Lee), Wheeler.

Ordre du jour:

- 1° Discussion des propositions relatives à la reprise des relations internationales;
- 2° Discussion relative à la préparation et au lieu de réunion de la prochaine session de la F. D. I.;
- 3° Propositions diverses.

M. Blatter prononce l'allocution suivante:

Messieurs et honorés Confrères,

Depuis près de 6 ans, les représentants de la Fédération dentaire internationale n'ont pu se réunir; aussi mon premier devoir est-il

d'adresser un salut confraternel aux délégués qui ont bien voulu se rendre à notre appel et d'exalter la gloire des pays alliés qu'ils représentent et qui, par leurs efforts, leur endurance et leurs sacrifices, ont contribué à la victoire commune.

Permettez-moi, à l'occasion de cette victoire, d'insister sur la part de la France, dont l'héroïsme immortel a brisé la force brutale de la barbarie, de cette France qui a supporté le plus pesant fardeau de la guerre, de cette France qui a répandu le sang de ses nobles enfants, non seulement pour sa propre liberté, mais également pour celle des autres. La France devra une éternelle reconnaissance à ses alliés; elle a senti battre, dans l'étendue du monde, le coeur des peuples frémisants et allumer la révolte de la conscience universelle contre l'orgueil sanguinaire d'une caste avide de conquêtes, qui a été vaincue par nos armées victorieuses.

Honneur à vos nations.

La guerre est terminée, mais après avoir bouleversé le monde. L'œuvre de paix commerce, œuvre considérable, gigantesque, après les pertes de vies humaines, les dévastations et les ruines qui ont duré pendant 54 mois, oeuvre tellement vaste que l'esprit a de la peine à concevoir comment elle peut s'entreprendre, s'exécuter et se terminer.

Il y a du travail à accomplir dans toutes les branches de l'activité humaine, et la Fédération dentaire internationale doit à l'intérêt général, à l'intérêt de l'Odontologie, à l'intérêt de la profession et se doit à elle-même de continuer sa tâche interrompue, de contribuer à la reconstitution sociale et scientifique dans le domaine qui est le sien et où son action a déjà porté ses fruits pendant les 20 années qui se sont écoulées depuis sa création par le Congrès international de 1900.

Nous sommes réunis ici, sur la proposition de nos confrères belges, pour échanger nos vues sur la reprise des relations internationales avec les délégués à la F. D. I. appartenant aux pays avec lesquels nous avons été en guerre, en particulier l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie.

Si le temps, grand consolateur des maux, atténue les deuils, les peines et les souffrances, il ne saurait les faire oublier ni les faire disparaître complètement, surtout quand les victimes sont innombrables et que les témoins, hommes ou choses, de ces événements funestes, sont tout aussi nombreux. Pasteur a dit que la science n'a pas de Patrie. C'est vrai mais les hommes qui la représentent, qui en portent le flambeau, en ont une.

Comment, dans ces conditions, reprendre ces relations, à moins de faire abstraction complète de l'un de ces deux ordres de faits, qui est précisément celui qui nous tient le plus à cœur?

Peut-être la Société des Nations résoudra-t elle le problème ou nous fournira t elle les éléments de la solution. Je crois qu'il faut attendre les événements à cet égard. En tout cas il faut avoir des idées larges et libérales. Ce n'est pas parce qu'un groupe de hobereaux germaniques a déchainé sur le monde la plus formidable des guerres que les peuples ne peuvent plus vivre en frères à l'avenir. Je pense, au contraire, que la nécessité de résoudre par des accords internationaux les grosses questions économiques, sociales et scientifiques, qui se posent avec la même acuité et la même intensité dans toutes les nations, rapprochera celles-ci de plus en plus et les amènera à conjuguer et à coordonner leurs efforts dans une même direction, vers un même but: le travail dans la paix pour le plus grand bien des peuples, le profit de l'humanité entière.

Quoi qu'il en soit de l'avenir qui ne nous appartient pas, il nous faut pour l'instant laisser de côté cette conception un peu idéaliste et revenir au terre-à-terre de la réalité. La session de la F. D. I. à Londres en 1914 a décidé que le 7e Congrès dentaire international se tiendrait à Madrid et tout dernièrement les délégués américains à la F. D. I., réunis à La Nouvelle-Orléans à l'occasion de leur Congrès dentaire national en novembre dernier, se sont prononcés dans le même sens. Je crois que le moment est opportun pour que vous vouliez bien émettre votre avis à cet égard.

Quelle que soit la conclusion à laquelle vous vous arrêtiez, il me paraît sage que les délégués des pays alliés à la F. D. I. tiennent une nouvelle réunion, à Bruxelles, par exemple, à une époque que vous fixeriez, mais cette fois avec les délégués neutres pour examiner aussi bien cette question délicate, épineuse même, de la reprise des relations internationales totales que celle de la tenue prochaine du 7e Congrès dentaire international.

Messieurs et honorés Confrères, en vous souhaitant la bienvenue, je forme des vœux pour que vos délibérations soient fructueuses et contribuent à rendre son essor au précieux labeur de la Fédération, arrêté brusquement il y a 6 ans au milieu de son complet épanouissement. (*Applaudissements*).

M. Blatter cède la présidence à *M. Godon*, comme président d'honneur de la F. D. I.

M. Cerf, président de la F. D. N. belge, dit que la Belgique a pu apprécier dans cette lutte gigantesque ce qu'elle doit à la France et ce qu'elle doit à Paris. La guerre a séparé les deux nations pendant plus de quatre ans; aussi sont-elles heureuses de reprendre leurs relations et leurs travaux. La question qui

réunit les représentants des deux pays a été examinée par la Fédération dentaire nationale belge; c'est dire que celle-ci est préparée à la discussion.

M. Cerf ajoute que la délégation belge remercie la F. D. N. française de son accueil.

M. Godon estime que son premier devoir est de se joindre à son collègue et ami M. Blatter pour saluer les confrères belges; c'est à eux qu'est due cette réunion, car depuis plusieurs mois déjà il a reçu d'eux des lettres pour la provoquer. En lisant le *Journal dentaire belge*, il a plaisir à voir les efforts qu'ils font pour faire progresser la profession sur de nouvelles bases. En parcourant le volume de M. Huet „Manuel pour la classification décimale des écrits et documents relatifs à la stomatologie et à l'odontologie”, qui représente un travail considérable, il est heureux de constater que la guerre n'a pas interrompu son labeur et il est convaincu que l'Assemblée sera d'accord avec lui pour demander que la Commission de bibliographie et de documentation de la F. D. I. examine ce *Manuel* pour présenter sur ce sujet un rapport au prochain Congrès dentaire international. Il remercie et félicite M. Huet de cette œuvre méritoire.

La science odontologique a eu sa part dans le bouleversement mondial causé par la guerre; il faut reconstituer les sociétés professionnelles, notamment la F. D. I. Pendant 20 ans celle-ci a provoqué l'organisation de congrès dentaires internationaux et a puissamment contribué en France à faire modifier le régime des études; c'est grâce aux programmes qu'elle a élaborés qu'a été obtenu le décret du 11 janvier 1909 avec 5 ans d'études.

M. Blatter a montré les difficultés de la reprise des travaux de la F. D. I. Dans quelles conditions cette reprise peut-elle s'opérer? Il croit ne pouvoir mieux faire que de communiquer la lettre récente qu'il a reçue de M. Brophy, président de la F. D. I. élu en 1914, à Londres et qui est ainsi conçue. (Il en donne lecture).

Chicago, 10 décembre 1919.

Mon cher docteur Godon,

J'ai reçu vos lettres des 25 septembre et 3 octobre, auxquelles je n'ai pas répondu parce que j'attendais d'avoir vu les autres membres du Comité américain et que plus tard je n'étais pas bien portant.

A la réunion de l'Association dentaire nationale des Etats-Unis, le Comité américain de la F. D. I., y compris le Docteur Weber, de Cuba, s'est réuni. Après un examen sérieux de la date du prochain Congrès dentaire international, le vote a été unanime pour ajourner le Congrès à 1921, pour se réunir, comme cela fut convenu à Londres, en 1914, à Madrid (Espagne).

Vous parlez d'une réunion en janvier des représentants de la Fédération dentaire nationale française, des confrères belges et du bureau de la F. D. I. me sera presque impossible d'y assister, mais je me hasarde, à vous écrire touchant quelques opinions émises par le Comité américain et quelques propositions que je ferais probablement si je pouvais me rendre à la réunion.

Comme je viens de le dire, le Comité américain et le représentant cubain sont en faveur de la tenue du Congrès à Madrid en 1921, de préférence en avril ou au début de l'été.

Ils sont d'avis également: 1o qu'un Comité d'organisation soit autorisé à se constituer immédiatement dans chaque pays. Je proposerais que ces Comités soient autorisés à former des sous-comités pour assurer le travail d'organisation;

2o Qu'un programme soit préparé, embrassant toutes les matières d'enseignement d'une école dentaire, et que, seuls, les hommes qui font vraiment autorité en ces matières soient invités à préparer des communications et des démonstrations pour le prochain Congrès.

Le programme provisoire des sujets à présenter au Congrès devrait être immédiatement préparé. Chaque Comité national serait responsable des travaux présentés par les représentants de sa nation et le règlement habituel relatif au temps accordé pour la lecture des communications et les discussions devrait être nettement indiqué dans la circulaire adressée aux divers Comités nationaux.

Il a toujours été difficile de régler le nombre des communications pour un Congrès comme celui-ci. Il sera donc nécessaire, non seulement de limiter le nombre des communications, mais de les soumettre à un Comité dans chaque pays pour en examiner la valeur. En conséquence, les communications devraient être remises aux Comités assez longtemps avant la réunion du Congrès et avant d'être annoncées dans le programme officiel pour se prononcer sur leur mérite et sur leur admission au Congrès.

Je proposerais que les Comités représentant les pays, tels qu'ils sont organisés actuellement, soient les Comités d'organisation des travaux dans chaque pays.

Ceci, mon cher docteur, est à peu près tout ce que je pense actuellement que je ferais si j'étais présent à votre réunion de janvier. Si je vous ai fait des propositions qui tombent sous le sens, c'est

qu'elles me sont venues à l'esprit, et je me suis risqué à les signaler à votre attention. Il n'est pas nécessaire d'attirer l'attention d'un vétéran comme vous sur des idées relatives à la façon d'organiser un Congrès international. Vous êtes passé maître en cette matière.

Je serai content d'avoir une lettre de vous le plus tôt possible après votre réunion de janvier pour m'informer de ce que vous aurez fait.

Je suis heureux de vous dire que je vais maintenant beaucoup mieux que lors de ma dernière lettre et que je suis en état de travailler chaque jour.

Avec l'assurance de mes meilleurs souvenirs, etc.

THRUMAN BROPHY.

M. Godon ajoute: Il ne faut pas oublier que la présente réunion de Paris est purement amicale, officieuse en ce qui concerne la F. D. I. et ne peut engager que les F. D. N. française et belge.

En résumé *M. Brophy* propose d'exécuter la décision prise à Londres par la F. D. I. en 1914, d'organiser un congrès à Madrid en 1921.

M. Rosenthal constate que *M. Brophy* passe sous silence la question qui fait l'objet de la présente réunion et que chacun a dans l'esprit: la F. D. I. va-t-elle continuer à exister et dans quelle situation se trouve-t-on vis-à-vis des pays ennemis? Certes, la réunion est amicale, officieuse, mais elle n'en a pas moins une opinion.

Il donne alors lecture de l'exposé suivant:

Messieurs,

Il importe, après les événements tragiques que nous avons traversés, que la F. D. I. prenne des mesures en vue de continuer son oeuvre et ne laisse point perdre le fruit d'un labeur énorme, réalisé pour le plus grand profit de tous. Comme l'humanité tout entière, la F. D. I. se trouve devant des ruines, qu'elle aura à cœur de relever; les rouages sont arrêtés, mais les ouvriers sont là pour remettre tout en marche et s'efforcer de rattraper le temps perdu. Il importe avant tout de modifier nos statuts et de les mettre en harmonie avec la situation mondiale actuelle.

Les relations que nous pourrions avoir avec les représentants des Empires centraux n'auraient actuellement qu'un caractère de méfiance réciproque et, s'ils y prenaient part, nos réunions seraient pénibles

pour tout le monde, à tel point qu'il est douteux qu'elles puissent même avoir lieu. Il est probable même que, si nous admettions ces représentants parmi nous, bon nombre de nos confrères alliés se refuseraient à participer à des travaux auxquels ils prendraient part. Ce serait la mort de la F. D. I. de permettre leur intrusion chez nous. Or, notre désir à tous est que la F. D. I. vive, forte et énergique, pour continuer notre entreprise dans l'intérêt commun.

Pouvons-nous nourrir quelque espoir, quelque illusion sur la mentalité actuelle de nos confrères d'Outre-Rhin, pouvons-nous croire qu'ils ne partagent point la folie aventureuse et dévastatrice qui anime toute la race? Dans ce cas nous pourrions certes leur faire crédit et les considérer comme une élite à l'abri de la contagion mentale et sachant distinguer ou sont la justice, le vrai, le droit. Hélas! ou trouvons-nous trace de cette superhumanité? Quelle parole a été prononcée, quel geste a été fait par un quelconque de nos anciens collaborateurs tendant à prouver qu'il déplorait les atrocités commises, la violation de la parole donnée, les crimes perpétrés au nom d'une civilisation prétendue supérieure, en vue d'une fallacieuse amélioration de la société moderne?

Du haut en bas de l'échelle sociale allemande, aussi bien parmi le peuple que dans les sphères supérieures de la nation, qu'elles se soient trouvées en opposition ou en communion d'idées les unes avec les autres, au moment de la ruée tous se sont unis étroitement pour l'action néfaste, pour le crime collectif. C'est ainsi que si nous jetons un coup d'oeil rétrospectif du haut en bas de cette échelle, nous constatons avec tristesse et stupéfaction que l'intellectualité des uns, le mercantilisme des autres, la foi en une divinité de ceux-ci ou la croyance en une fraternité universelle de ceux-là ne les ont pas empêchés de rouler au bas de la pente fatale qui les a amenés à participer de toutes leurs forces, de toute leur énergie, poussés par une ambition démesurée par leurs prétentions ridicules et vaniteuses, à cette abomination sans nom, à ce crime désolant, navrant, qui a non seulement causé la disparation de tant de vies humaines, de tant de belles jeunes, mais encore a annihilé — pour combien d'années? — la foi dans une fraternité plus grande, la confiance dans un travail en commun pour le soulagement des souffrances, l'espérance dans un coude à coude amical pour la lutte de chaque jour, afin de rendre la vie moins triste, plus féconde en joies, plus riche en satisfactions matérielles et intellectuelles!

Et c'est là peut-être qu'est le plus grand côté de leur crime, celui qui pèsera le plus longtemps sur le monde. Les deuils, le temps les adoucit; les ruines, l'activité les relève; les pertes matérielles, le travail et l'économie les réparent. Mais qu'est-ce qui pourra écarter la

méfiance, supprimer le doute? Combien de temps s'écoulera avant que, amicalement, fraternellement, nous puissions tendre la main à un Allemand et l'accueillir sans arrière-pensée, sans réticence, alors surtout que, inconscients ou hypocrites, loin de reconnaître leur culpabilité, loin de faire leur *mea culpa*, leur défaite n'a qu'exacerbé leur vanité, exité leur colère, déclanché leurs cris de vengeance?

Avec leur mentalité particulière, ils ne voient dans la paix actuelle qu'un arrêt momentané de la réalisation de leurs vues ambitieuses, un entracte leur permettant de se mieux préparer à exécuter leurs projets de jadis échafaudés sur un espoir grotesque de domination mondiale. Ils se recueillent, non pour s'unir avec nous vers des fins meilleures, mais pour reprendre la lutte et tenter une fois encore d'arriver par tous les moyens à leur but insensé.

Dans ces conditions, chers confrères, notre ligne de conduite est toute tracée. Nous avons à assurer qu'en nos congrès, en nos réunions, aucun être secrètement hostile à l'humanité, pour laquelle nous peignons et nous sacrifions notre temps, ne soit présent; nous refusons aux ennemis de la société l'honneur de travailler avec nous à l'œuvre entreprise pour l'améliorer, l'élever, et cette interdiction doit revêtir le caractère d'une défense contre toute contamination pouvant nous inoculer le virus de leur mentalité morbide. Elle doit être absolue cette défense, incontestablement. Avons-nous à la rendre définitive, les précautions contre leurs agissements seront-elles d'une nature permanente et irréductible? Ce sont là des questions graves, au sujet desquelles nous avons à délibérer.

Pour nous, il nous semble nécessaire, malgré notre découragement présent en ce qui regarde la marche vers le progrès, interrompue par leur faute, et quoique imprégné d'un pessimisme amer et de regrets profonds quant au temps et au chemin perdus, il nous semble nécessaire, dis-je, de laisser la porte entr'ouverte, de leur ménager une rentrée éloignée et de conserver, malgré tout, un espoir de leur rédemption, si lointaine qu'elle puisse nous paraître à l'heure actuelle.

Au fond de la boîte de Pandore, d'où s'échappèrent tous les vices de la faible humanité, l'espérance resta; elle n'est pour nous qu'un petit morceau de braise, presque éteint, lançant à peine une pâle lueur, mourante. Entretienons cette étincelle vacillante; elle sera peut-être la génératrice d'un feu brillant, vainqueur, éclairant le monde. Ne la laissons pas disparaître de notre horizon et conservons aux mesures que nous allons prendre un caractère transitoire dont nos ennemis d'aujourd'hui traceront la longueur, détermineront la durée.

La conférence de la paix a agi avec cette pensée élevée, elle a puni le crime, flétri l'astuce et l'hypocrisie; mais en créant la Ligue des nations, elle nous a donné une directive haute et large dans sa concep-

tion, fertile dans ses possibilités. La participation à la Ligue des nations ne sera autorisée qu'aux pays ayant fait preuve de bonne foi, de solidarité humaine et de volonté pure. La Conférence nous a montré la voie à suivre et tracé la meilleure manière de résoudre le problème posé à notre Fédération et à toutes les fédérations internationales.

Il y a incontestablement une solidarité mondiale. Exclure définitivement et à jamais de nos congrès un noyau scientifique important, c'est nuire à l'ensemble de notre œuvre, c'est la rapetisser, l'amoinrir.

Lorsque les pays centraux, découvrant enfin l'erreur fondamentale de leur conduite antérieure, comprendront l'étendue des fautes, des crimes et des atrocités commis en leur nom et par leurs citoyens pervers, victimes d'une éducation tendancieuse et despotique lorsque, ouvrant les yeux, ils reculeront d'horreur et d'indignation devant les actes rendus possibles par leur aveuglement criminellement entretenu, lorsqu'enfin ils reconnaîtront leurs torts et s'efforceront de les réparer, pourquoi à ce moment, mais à ce moment seulement, ne pas les recevoir et les accueillir parmi nous et ne pas leur permettre de participer à l'œuvre commune?

Mais quel est l'organisme le plus capable de fixer le moment, le jour où les centraux seront admis à s'unir leurs anciens ennemis, si ce n'est la Ligue des nations? Elle et elle seule sera à même de connaître les tendances des peuples centraux. Comprenant combien il y a de l'intérêt général d'être renseigné sur tous les symptômes dénotant un revirement, une amélioration dans l'esprit public de ces pays, consciente de la haute responsabilité assumée par elle, elle est armée de moyens sûrs et permanents d'investigation lui permettant de juger la situation en connaissance de cause. C'est en elle que nous devons mettre notre confiance et c'est à sa sagesse que nous devons laisser le soin de nous indiquer le moment opportun de tenter une réconciliation et de lever les barrières posées entre eux et nous.

Notre conduite sera donc dictée par la Ligue des nations elle-même; ce sera elle qui ouvrira nos portes aux ressortissants des empires centraux. Les dispositions proposées pour aboutir à ce résultat sont des plus simples: elles se résument en quelques modifications à nos statuts. Il importe toutefois que le Bureau exécutif connaisse vos sentiments sur la grave question de savoir quel est l'organisme qui sera appelé à modifier ces statuts. L'année prochaine nous nous réunirons, non plus officieusement comme aujourd'hui, mais officiellement. Jusqu'au moment où les statuts seront modifiés, c'est notre ancienne constitution qui nous régit et elle prévoit la présence de délégués de tous les pays. Or, consentirons-nous à discuter des maintenant avec les centraux et, s'ils sont exclus avant toute modification, comment justifier cet ostracisme? (*Applaudissements*).

M. Rosenthal propose, en terminant, la modification suivante, de l'ordre du jour de la séance;

- 1° Y-a-t-il lieu pour la F. D. I. de reprendre ses travaux?
- 2° Doit-elle et peut-elle modifier ses statuts?
- 3° Subsidiairement y a-t-il lieu de créer un nouvel organisme?
- 4° Sous quelle forme?

Le Président dit que la Ire question se pose bien ainsi: y-a-t-il lieu pour la F. D. I. de reprendre ses travaux?

D'autre part l'assemblée a entendu la proposition Brophy de tenir le prochain Congrès dentaire international à Madrid en 1921.

M. Sauvez pense que tous les membres présents sont partisans de la Fédération dentaire *interalliée* ou *interassociée*, mais non de la Fédération dentaire *internationale*, actuellement du moins.

M. Godon constate qu'un mot revient fréquemment dans l'exposé de M. Rosenthal: la Société des Nations, Si celle-ci existait, il n'y aurait qu'à se rallier à ce qu'il demande. Le traité de paix est signé et entre sans doute en vigueur au moment où il parle; la question de la Société des nations va donc ce poser.

M. Roy estime que la question doit se poser sur le terrain international. Est-ce entre toutes les nations ou entre certaines nations seulement que la F. D. I. va continuer son action? Admettra-t-on ou n'admettra-t-on pas l'Allemagne à prendre part à ses réunions? Voilà le point à trancher; on verra ensuite les modalités.

M. Godon fait remarquer qu'une fédération *interalliée* peut exclure les neutres; qu'une fédération *internationale* ne les exclut pas.

M. Roy répond qu'il s'agit de l'exclusion ou de l'admission des sujets des Empires centraux.

M. Cerf croit devoir rappeler ce qui a paru dans les journaux à ce sujet et donne lecture de l'entrefilet suivant:

Le manifeste des quatre-vingt-treize.

LES SAVANTS ALLIÉS. — RAPPORTS AVEC LES ALLEMANDS. —
UN MOT DE PASTEUR.

Paris, 26 décembre. — Questionné sur l'opportunité de la reprise des relations scientifiques des Alliés avec l'Allemagne, M. Emile Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a déclaré:

L'attitude du corps savant allié à l'égard de la science allemande est actuellement d'expectative et de réserve. Tant que les savants des pays ennemis n'auront pas manifesté d'une manière efficace une mentalité nouvelle, tant qu'ils ne seront pas désolidarisés des choses qui ont soulevé l'indignation du monde civilisé, dont la plus choquante fut le fameux manifeste des 93, il nous paraît impossible à nous, savants français, de renouer des rapports personnels avec eux.

Une attitude commune a été arrêtée à la suite des réunions interalliées des savants tenues à Londres, puis à Paris, puis plus récemment encore à Bruxelles où les représentants de l'Angleterre se sont montrés plus sévères que nous. D'après les statuts adoptés, qui entreront en vigueur le 1er janvier prochain, toutes les anciennes associations scientifiques internationales sont dénoncées et remplacées par des groupements nouveaux composés des nations alliées et de tous les neutres qui voudront en faire partie. Pour conclure, le grand savant, qui a été nommé président du comité exécutif du nouvel organisme scientifique international, a rappelé le mot de Pasteur, qui symbolise et résume l'attitude prise par les hommes de sciences français: „La science n'a pas de patrie, mais les savants en ont une". — Havas.

Il ajoute qu'il faudrait d'abord dénoncer la F. D. I. et créer un nouvel organisme à sa place: c'est là la véritable marche à suivre.

M. G. Villain dit que, lors de son premier voyage en Amérique en août 1918, les Américains étaient hostiles à toute reprise des relations internationales intégrales. Lors de son second voyage en janvier 1919 certains avaient changé d'attitude. Il ajoute qu'il avait proposé de convoquer les neutres à la présente réunion, à laquelle il est un peu déçu de ne voir ni Anglais, ni Américains, ni Italiens.

M. Godon fait observer que *M. Guerini*, de Naples, avait annoncé sa venue et même une démonstration pratique; il s'excuse par télégramme de ne pas venir à cause d'une indisposition.

M. G. Villain ajoute que *M. Brophy* propose de s'en tenir à la décision prise par la F. D. I. à Londres en 1914 d'organiser le prochain Congrès à Madrid. Les Anglais et les Américains s'abstiennent de venir et proposent une réunion internationale pure. Il pense donc qu'il y a lieu d'émettre des vœux à ce sujet et de les envoyer au Bureau de la F. D. I., car ni les Français ni les Belges n'ont pris part aux décisions de la F. D. I. à Londres, datant du 3 août 1914, lendemain de la déclaration de guerre.

Les décisions de la F. D. I. ont été prises avant la guerre, donc dans des conditions qui ne sont pas celles d'aujourd'hui; d'autre part, elles ont été prises alors que les délégués de nombreux pays ne pouvaient être présents en raison de la mobilisation dans leurs pays respectifs; pour ces raisons les décisions de Londres en 1914 concernant la F. D. I. sont caduques.

M. G. Viou fait remarquer que les Anglais et les Américains étaient neutres lors de la déclaration de guerre.

M. G. Villain tient à mettre l'Assemblée en garde contre la décisions des Américains signalée par *M. Brophy*; il faut envisager la décisions des autres alliés.

Les Français et les Belges ne peuvent pas se mettre en désaccord avec les délégués des pays alliés, car cela pourrait aboutir à une réunion de la F. D. I. où les délégués des pays centraux seraient présents et d'où les délégués belges et français se seraient exclus par une décisions prise aujourd'hui par eux et non acceptée par les autres alliés.

M. Roy souligne ce fait que les décisions de Londres ont été prises par une petite minorité au début de la guerre, le 3 août, dans des conditions particulières. Les Français et les Belges ne doivent donc pas se considérer comme liés, puisqu'ils n'ont pu participer à ces délibérations. Ils se trouvent en présence de gens éloignés du théâtre de la guerre et n'ayant pas compris l'attitude à observer. Ils ne doivent pas davantage se considérer comme liés par une décision prise par des neutres comme les Espagnols, dont l'attitude n'a pas été ce qu'elle aurait dû être.

M. Godon insiste sur ce point que *M. Brophy* n'impose aucune décision et dit simplement: „Voici ce que j'aurais proposé si j'avais été parmi vous”.

M. Roy retient l'argument de *M. G. Villain* et le pousse dans ses limites extrêmes.

M. Godon estime qu'il en résulterait que même au point de vue anglais on se trouverait en présence de décisions contestables.

M. Huet fait remarquer que le problème qui se pose pour la F. D. I. s'est posé pour toutes les associations internationales. Les solutions adoptées ont été différentes suivant qu'il s'agissait d'organisations officielles ou non. C'est ainsi que:

1° Toutes les institutions officielles ont continué à fonction-

ner. Ex.: Croix-Rouge de Genève, office international d'agriculture de Rome; offices de Berne (Postes, chemins de fer, télégraphes), Ces institutions sont à la charge des divers gouvernements.

2° Les organismes semi-officiels subventionnés par les Etats ont également continué leur activité. Ex.: Institut international de statistique de La Haye.

3° Toutes les institutions libres ont cessé le travail en commun, les intellectuels ayant été entraînés dans le conflit par suite du manifeste publié par les Allemands.

Parmi ces institutions libres, le Bureau international de la Paix a repris ses travaux, mais après avoir exigé une déclaration de désolidarisation.

Si l'on se place au point de vue documentation, on doit constater que celle-ci ne saurait être que internationale. En effet, il ne suffit pas de réunir et d'aider à la diffusion des écrits, il faut arriver à l'adoption de règles destinées à améliorer la production. La collaboration de tous est dans ce but indispensable. La conclusion est qu'il convient de maintenir la F. D. I. telle qu'elle existe.

M. Rosenthal a entre les mains une lettre de *M. Brophy* du 19 décembre, qui montre bien le fond de sa pensée: c'est en vue d'un rapprochement avec les centraux qu'il propose le Congrès international de Madrid en 1921. Incontestablement ce congrès a pour but ce rapprochement. L'assemblée partage-t-elle ce désir? Peut-elle décider que la F. D. I. va continuer ou disparaître? Non; la F. D. I. a été formée par des associés: une partie de ceux-ci ne peut pas en modifier les statuts sans l'autre. L'Assemblée est incapable de la dissoudre et incapable de la modifier.

M. Huet a dit, au point de vue général, qu'il est nécessaire que la F. D. I. continue à exister, mais qu'elle soit en sommeil pendant longtemps. Or, on ne peut pas attendre. Il faut, par exemple, constituer une association dentaire internationale des adhérents à la Ligue de la paix, qui, la Société des nations une fois constituée, pourra faire place à la F. D. I.

M. Godon estime que c'est ce qu'il faut examiner. On peut, par exemple, demander qu'à la réunion de Madrid on tranche cette question.

Pour *M. Sauvez*, l'opinion des Américains est très importante, mais ce n'est pas tout. D'ailleurs *M. Brophy*, dans sa lettre à *M. Rosenthal*, qui est officieuse, ne précise pas et se rallierait peut-être à l'opinion de l'assemblée. On ne peut donc pas inférer de sa lettre qu'il est d'avis d'accueillir les centraux; il est peut-être d'avis, au contraire, de ne pas les admettre. De ce que quelqu'un ne parle pas d'une chose on ne saurait inférer qu'il a une opinion déterminée.

Il ajoute: „Nous sommes entre nous, en réunion officieuse, pour causer de la question internationale; nous n'avons donc pas à prendre une décision catégorique, mais tout au plus à exprimer notre opinion suivant notre conscience et notre sentiment. Il faut, à tout prix, garder le fruit du travail acquis, c'est-à-dire la F. D. I. avec ses statuts et ses-règlements, contrairement à l'opinion de *M. Rosenthal*”.

Il présente, en conséquence, un ordre du jour dont il donne lecture, qui serait adressé aux représentants à la F. D. I. des nations alliées et associées, et une réunion de délégués dûment accrédités par les fédérations nationales des diverses nations pour discuter cette question et prendre une décision, par exemple fin juin 1920, à Bruxelles. Plus tard on verra ce qui se passera; mais plutôt une scission qu'une compromission.

M. Miégeville demande le remplacement du mot *actuellement* par *momentanément* dans cet ordre du jour.

M. Roy demande que chacune des parties du cet ordre du jour soit mise séparément en discussion — Adopté.

Le Président donne lecture du paragraphe 1.

M. Roy demande la suppression du mot *officieusement*. — Adopté.

Le paragraphe 1er, mis aux voix, est adopté.

Le Président lit le paragraphe 2.

Les mots *en écartant des réunions*, etc. sont remplacés par *en n'admettant pas aux réunions*, etc.

Le paragraphe 2, mis aux voix, est adopté.

Le Président lit le paragraphe 3.

M. Roy propose de mentionner la *Société des nations*.

M. Sauvez est d'avis de ne pas faire intervenir la Société des nations.

M. Huet est partisan également de n'en pas parler. Il donne

lecture de l'article 24 du pacte de cette Société et montre l'inconvénient qu'il aurait à subordonner la continuation de la F. D. I. au fonctionnement de la Société des nations.

Le paragraphe 3 est adopté.

Le Président pense que l'assemblée s'est bien pénétré de ce texte qui maintient la F. D. I.

L'ensemble, mis aux voix, est adopté à l'unanimité. Le texte définitif est ainsi conçu :

Les membres des Fédérations dentaires nationales française et belge, réunis à Paris, le 10 janvier 1920, dans le but de discuter sur l'utilité du maintien des bienfaits que la Fédération dentaire internationale a procurés à la profession dentaire et à l'humanité tout entière depuis 1900.

Emettent l'avis suivant :

1° *Il est impossible actuellement de continuer le fonctionnement des sessions de la F. D. I. dans les conditions antérieures à la guerre, en faisant appel à toutes les nations ;*

2° *Il est désirable que la F. D. I. continue sa bienfaisante action, avec ses statuts et ses règlements, mais en n'admettant pas actuellement à ses réunions les représentants des peuples centraux (Allemagne, Autriche, Hongrie, Turquie, Bulgarie) et en n'y accueillant que les représentants des nations alliées et associées et des nations neutres.*

M. Sauvez propose l'envoi de cet ordre du jour à la F. D. N. de chaque pays.

M. G. Villain croit préférable de reporter à septembre 1920 la réunion de Bruxelles en raison des réunions nationales américaine, anglaise et française, en juillet et août.

Le Président demande si le mois de septembre convient à la délégation belge. D'ailleurs la question de date regarde cette Fédération.

M. Roy fait observer que ce n'est pas un congrès, mais une simple réunion.

Le Président rappelle qu'il avait proposé, pour honorer les Belges, que la présente réunion se tint à Bruxelles ; mais que les Belges ont préféré qu'elle se tienne à Paris.

Il met aux voix la réunion à Bruxelles, fin septembre, qui sera officielle pour les Fédérations dentaires nationales belge et française séparément, mais officieuse collectivement.

M. Souvez. — Qu'entend-on par délégués?

Le Président. — Ceux qui sont élus par les Fédérations dentaires nationales.

M. G. Viau demande comment on rendra public ce qui a été fait, *M. Blatter* a lu une allocution qui mérite de voir le jour; il en est de même de l'exposé de *M. Rosenthal*, qui exprime en termes énergiques ce que tous pensent.

Il propose une plaquette spéciale, qui serait adressée à tous les membres adhérents de la Fédération, ainsi qu'à la presse professionnelle.

Le Président dit que la proposition aboutit aux conclusions pratiques suivantes:

1° Publication dans les journaux professionnels;

2° Plaquette spéciale.

M. Roy demande une publicité aussi large que possible.

La publication dans les journaux est décidée.

La plaquette spéciale est également décidée et sera payée à frais communs par les F. D. N. belge et française, proportionnellement.

Le Président propose que pour cette publication un secrétaire représente la F. D. N. française et un secrétaire la F. D. N. belge. — Adopté.

Il propose *M. G. Villain* pour la première. — Adopté.

M. Joachim propose *M. Demoulin* pour la deuxième. — Adopté.

M. G. Villain propose l'envoi de deux exemplaires de la plaquette à chaque F. D. N. et de deux exemplaires à chaque délégué à la F. D. I. — Adopté.

M. le Président estime que, pour la réunion de Bruxelles, il faut nommer des rapporteurs pour les questions à l'ordre du jour et en charger les F. D. N. française et belge.

M. Rosenthal considère que la décision des délégués américains de tenir le prochain Congrès dentaire international à Madrid en 1921 ne saurait entrer en ligne de compte et devra être révisée à Bruxelles.

M. Roy accepte bien un Congrès à Madrid, mais sous réserve des décisions qui viennent d'être prises.

Pour *M. Rosenthal* la décision de Londres est illégale et caduque; il faudra donc reprendre la question à Bruxelles.

M. G. Villain demande qu'on fixe l'ordre du jour de la réunion de Bruxelles.

Le Président fait observer que la proposition Brophy ne préjuge ni l'admission ni l'exclusion des centraux. Il faut donc que la F. D. N. belge et la F. D. N. française entament des négociations avec le président de la F. D. I., pour savoir s'il accepte ce qu'elles ont décidé.

M. Rosenthal demande si l'on croit possible d'organiser un Congrès de septembre 1920 à mai ou juin 1921.

M. Roy considère que les décisions de Londres étant caduques, la décision relative au Congrès de Madrid est caduque elle-même, et qu'il voudrait mieux tenir ce Congrès dans un pays victime de la guerre.

Le Président fait remarquer que l'organisation d'un Congrès est une tâche considérable.

M. G. Villain dit que la lettre aux Fédérations dentaires nationales annoncera la réunion de Bruxelles en donnant l'ordre du jour.

M. Sauvez trouve naturel de demander l'exclusion des Allemands du Congrès de Madrid, mais que c'est peut-être trop de demander en outre la tenue du Congrès à Bruxelles.

M. Joachim dit que les Jeux Olympiques auront lieu à Anvers, en 1920, et qu'on pourrait faire coïncider la réunion des délégués de la F. D. I. à Bruxelles avec ces jeux, dont la partie la plus intéressante se passera du 15 août au 15 septembre.

M. Vichot (Lyon) invite les délégués belges au Congrès de l'A. F. A. S. à Strasbourg, en juillet 1920.

M. Cerf dit que la réunion en Belgique serait un Congrès national auquel seraient invités les délégués des F. D. N. à la F. D. I.

Le Président dit que, si le bureau de la F. D. I. accepte les propositions faites, l'assemblée pourra accepter que le Congrès soit tenu à Madrid.

M. G. Villain rappelle qu'un des buts de la F. D. I. est d'organiser les Congrès; or l'avis qui vient d'être émis ne permet pas d'y admettre les centraux.

Il pense donc que la meilleure manière d'opérer serait l'orga-

nisation d'un Congrès par la F. D. N. belge en septembre à Bruxelles. Cette Fédération inviterait à son Congrès les membres de la F. D. I. des pays alliés et associés et prierait le bureau de la F. D. I. de tenir sa réunion annuelle à Bruxelles à l'occasion de ce Congrès.

Le Président fait remarquer que les délégués belges sont d'avis, pour donner le plus d'extension possible à la réunion de leur Fédération, d'y inviter les alliés, les associés et les neutres.

Il y aura lieu, suivant lui, de répondre à M. Brophy que les propositions qu'il fait seront discutées à nouveau à Bruxelles.

M. Cerf, dit qu'en somme il y aura un Congrès dentaire organisé par la F. D. N. belge à l'occasion de la réunion de délégués à la F. D. I. comme cela a eu lieu lors des réunions annuelles de la F. D. I.

Le Président pense qu'on peut aviser M. Brophy que l'assemblée demande que la F. D. I. se réunisse à Bruxelles en septembre 1920 en une réunion spéciale de la F. D. I., comme cela a eu lieu plusieurs fois et sous réserve de l'ordre du jour voté. — Adopté.

M. Rosenthal fait connaître la situation financière de la F. D. I.

L'assemblée émet l'avis que la cotisation des années de guerre soit réclame aux pays alliés et associés.

La séance est levée à 6 heures.

Le secrétaire général de la F. D. N. française,

H. VILLAIN.